



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14  
du Code Général des Collectivités Territoriales

**Lundi 31 mai 2021 à 19 heures 00**  
**Salle Desnos - 2 rue Aristide Briand**

### **ORDRE DU JOUR :**

PV du 08/04/2021 soumis à l'approbation

### **Délibérations :**

- 1- Réalisation d'un emprunt de 600 000€ auprès de la Caisse d'Épargne
- 2- Demande de subvention auprès de la Préfecture de Seine-et-Marne dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) dans le cadre des travaux rue des Champs Forts
- 3- Approbation de la candidature de la commune de MONTRY à un Fonds d'Aménagement Communal (FAC) du département de Seine-et-Marne.
- 4- Convention de prestation de services avec la société ACSP77
- 5- Coefficient de majoration applicable à la part communale de la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE)
- 6- Limitation de l'exonération de deux ans de la taxe foncière en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
- 7- Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE)
- 8- Remboursement trimestre Ecole Municipale des Sports pour l'année 2020/2021
- 9- Tarifs de l'Ecole Municipale des Sports pour l'année 2021/2022
- 10- Attribution des subventions aux associations année 2021
- 11- Droits de voirie et de place applicables à compter du 1er juin 2021
- 12- Tarification des concessions pour cavurne à partir de juin 2021
- 13- Décisions du Maire

Fait à Montry, le 25 mai 2021

Le Maire,

Françoise SCHMIT

